# **TÉLÉCENTRE** de **Chalais** Espace de télétravail & Coworking


CONTACT

**Coordonnées GPS**: 0°01'44"E / 45°16'29"N

**Adresse postale:** 93, rue de Barbezieux
F 16210 CHALAIS BP 40003

**Téléphone**: 05 45 98 10 47

**Adresse électronique:**
lekub.teletravail@gmail.com

## **TIERS-LIEU** "le KUB" à CHALAIS

Chalais est une cité de 2000 habitants située tout au sud du département, à 45 minutes d'Angoulême et de Bordeaux. La ville est dotée d'une gare voyageurs sur la ligne Paris-Hendaye.

"***Les salariés sont trop nombreux à effectuer le trajet quotidien domicile-travail par fer ou par route, pour simplement aller allumer un ordinateur distant ce qui représente un coût croissant d'année en année et une atteinte à la qualité de vie".***

Sur cette commune, un Télécentre/Espace de Coworking est en cours d'installation. Il offrira sur 50 m2 deux à trois bureaux "paysagés" avec une modularité permettant de disposer d'un espace partagé, pouvant être porté, selon les besoins, à plus de 100 m2. En outre ce tiers-lieu disposera d'un accès de plain-pied, sur un espace engazonné avec chaises longues et parasols pour travailler encore plus confortablement sous les ombrages de chênes centenaires.

Ce tiers-lieu permet de mieux organiser son travail avec plus de temps pour la vie de famille et la vie sociale. Il est désormais possible de concilier le **SOCIAL, L'ENVIRONNEMENT** et **L'ÉCONOMIE,** les trois piliers du **DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

**Description du tiers-lieu**

- Bureau de 12 m2 pour travailleur nomade
- Un espace modulable de 30 m2 pour accueillir 1 à 4 postes de travail en open office ou modulable en 1 grande salle de réunions.
- Espace de travail extérieur ombragé
- Parking
- Une connexion internet haut débit VDSL2, filaire RJ45 et WiFi, réseau CPL 500 Mbps.
- Une ligne téléphonique pour appels entrants et sortants.
- Un accueil physique et téléphonique
- Photocopieuse, imprimanteA1, scanner
- IImprimante 3D
- Installation de visioconférence
- Réfrigérateur
- Four micro-ondes

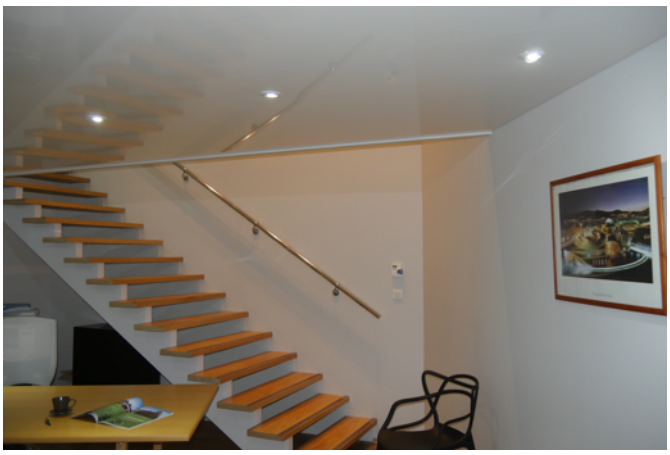

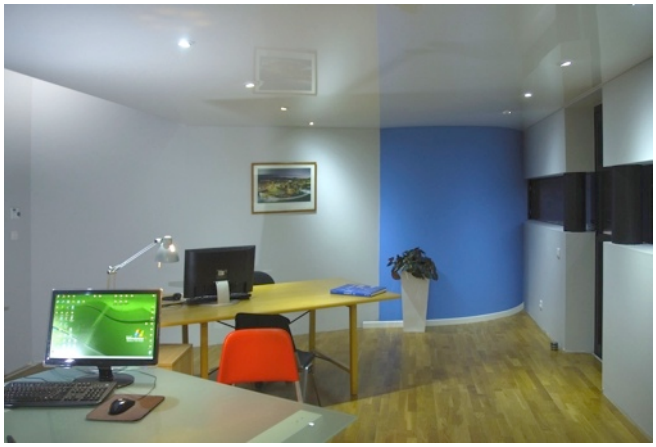

## UNE NOUVELLE ORGANISATION du TRAVAIL

**Enjeu économique**

En France les technologies du numérique n'ont pas encore modifié structurellement le monde de l'entreprise. Contrairement à d'autres pays développés, son schéma organisationnel reste à peu près identique.

Le salaire est mesuré sur le temps passé, alors qu'il pourrait être fondé sur le volume ou la qualité du travail. Nous pouvons ainsi passer d'une logique du contrôle à une logique du contrat. Le rapport de confiance entre l'employeur et son salarié ne restera pas figé à l'ère de la pointeuse, Aux États-Unis ou en Europe du nord, il est déjà prévu que dans un avenir proche 40% des salariés travailleront hors les murs de l'entreprise.

L'immobilier d'entreprise est optimisé puisque pour un effectif de 10 salariés il suffit d'avoir 6 bureaux, du fait de l'alternance travail en tiers-lieu/travail en entreprise, telle que la préconise le code du travail.

**Enjeu social**

Le télétravail permet l'accès à l'emploi des salariés indépendamment de leur localisation, ce qui augmente leur employabilité.

Une caractéristique de notre époque est l'augmentation constante des distances pour aller du domicile au travail, alors que parallèlement la technologie permet d'abolir les distances et d'éviter des déplacements de plus en plus coûteux pour le budget des ménages, celui des entreprises, la qualité de vie et l'environnement.

Un autre coût est généré par ce trajet quotidien, celui des accidents du travail qui, pour moitié, sont des accidents de trajet vers le lieu de travail.

Le salarié ne télétravaille que 2 jours par semaine.

***" Ce n'est plus le salarié qui va au bureau, c'est le bureau qui vient au salarié"***

**Enjeu environnemental**

Les départements et les agglomérations qui créent des tiers-lieux et encouragent le télétravail se réapproprient leur territoire, maîtrisent leur avenir. Ils oeuvrent à un rééquilibrage entre urbain et rural.

À l'avenir, les métropoles devront se sevrer d'un dopage démographique mal maîtrisé qui dégrade l'environnement en essaimant un habitat désorganisé et diffus, dévoreur d'espace. La grande ville attire les travailleurs mais repousse leur habitat.

La métropole de Bordeaux marche vers le million d'habitants sans avoir les infrastructures de transport adaptées. Les embouteillages quotidiens ont amené le Conseil Régional d'Aquitaine à entamer une réflexion visant à promouvoir le télétravail pour décongestionner les grandes villes, les axes routiers et les transports collectifs.

Dans un souci plus global d'aménagement du territoire revitaliser les espaces ruraux et périurbains.

Chaque jour, un salarié français parcourt en moyenne 52 km, il passe une heure dans les transports, soit chaque année 215 heures, l'équivalent de 28 jours de travail. Le coût estimé de l'usage d'une voiture est de 5382 € sur l'année *(source INSEE, DREAL)*.